<b>Solenis</b> .	Page: 1
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée.

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : HTH SPA ANTI-CALCAIRE

Identifiant Unique De Formulation (UFI)

: DE16-2093-100P-6RC8

# 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Produit chimique pour le traitement de l'eau

mélange

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Innovative Water Care Europe SAS Z.I. LA BOITARDIERE BP 219 37400 Amboise France	1.4 Numéro d'appel d'urgence Europe: NCEC +44 (0)1235 239 670, Afrique et Moyen-Orient: NCEC +44 (0)1235 239 671, ou appeler le SAMU en composant le 01 40 05 48 48 (Paris) / 01 45 42 59 59 (ORFILA)
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS: EHSProductSafetyTeam@solenis.com Informations sur le produit +33 (0)2 47 23 43 00	

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1 Classification de la substance ou du mélange

# Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

# 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

<b>Solenis</b> .	Page: 2
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

Pictogrammes de danger :

T.

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le régionnt ou l'étiquette

disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les

instructions.

Prévention:

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du

visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC

LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/ un médecin.

# Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium

# 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

<b>Solenis</b>	Page: 3
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

# 3.2 Mélanges

# Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8 200-573-9 01-2119486762-27- xxxx	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Eye Dam. 1; H318 STOT RE 2; H373 (Voies respiratoires)  Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 1.780 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard ): > 1 mg/l	>= 3 - < 5
nitrilotriacétate de trisodium	5064-31-3 225-768-6 01-2119519239-36- xxxx	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Carc. 2; H351 Limite de concentration spécifique Carc. 2; H351 >= 5 %  Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 1.740 mg/kg	>= 0,1 - < 0,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

<b>Solenis</b> .	Page: 4
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone

contaminée.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.

Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées enles lavant avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

En cas d'ingestion : Appeler un médecin.

Ne PAS faire vomir.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par

inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau,

peuvent inclure:

troubles de l'estomac ou des intestins (nausées,vomissements, diarrhée) irritation (nez, gorge, voies respiratoires)

Toux

œdème pulmonaire (accumulation de liquide dans les tissus

des poumons)

Troubles respiratoires

Risques : Provoque de graves lésions des yeux.

# 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de

premiers secours.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1 Movens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Eau pulvérisée

<b>Solenis</b>	Page: 5
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

Mousse

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

Jet d'eau à grand débit

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Ammoniac

fumées toxiques

Oxvdes d'azote (NOx) Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2)

## 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Le produit est compatible avec les agents standards de lutte

contre le feu.

Information supplémentaire Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

> Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce

qu'elle soit complètement nettoyée.

Respecter toutes les réglementations gouvernementales.

provinciales et locales applicables.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

<b>Solenis</b>	Page: 6
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

# 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Ne pas fumer.

Le récipient vide est dangereux.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection :

contre l'incendie et

l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée

de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

# 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes

techniques de sécurité.

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

# 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

<b>Solenis</b>	Page: 7
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur	
éthylenediaminetétraa cetate de tétrasodium	ouvriers	Inhalation	systémique à court terme	2,5 mg/m3	
Remarques:	Toxicité à dose	répétée	·	•	
•	ouvriers	Inhalation	À court terme local	2,5 mg/m3	
Remarques:	Toxicité à dose	répétée		<u> </u>	
<u> </u>	population	Inhalation	systémique à court	1,5 mg/m3	
Demorgues	générale	#	terme		
Remarques:	Toxicité à dose population	Inhalation	À court terme local	1,5 mg/m3	
	générale	, ,,,			
Remarques:	Toxicité à dose			To= "	
	population générale	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	25 mg/kg	
Remarques:	Toxicité à dose	répétée			
trisodium nitrilotriacetate	ouvriers	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,5 mg/m3	
Remarques:	Toxicité à dose	répétée	- 1	<b>1</b>	
•	ouvriers	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,2 mg/m3	
Remarques:	Cancérogénicit	é	1 - 7		
7,000	ouvriers	Inhalation	systémique à court terme	9,6 mg/m3	
Remarques:	Cancérogénicit	á	1.5		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ouvriers	Inhalation	systémique à court terme	5,25 mg/m3	
Remarques:	Toxicité à dose	répétée	1 333333		
<b>-</b>	population générale	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,8 mg/m3	
Remarques:	Cancérogénicit	<u> </u>	- System ques		
rtomarquos.	population générale	Inhalation	systémique à court terme	1,75 mg/m3	
Remarques:	Toxicité à dose	rénétée	terme		
rtomarques.	population générale	Inhalation	systémique à court terme	2,4 mg/m3	
Remarques:	Cancérogénicit	<u> </u> 6	tenne		
itemarques.	population	Oral(e)	Long terme - effets	0,3 mg/kg	
D	générale	,	systémiques		
Remarques:	Cancérogénicit			0.5	
	population générale	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg	
Remarques:	Toxicité à dose				
	population générale	Oral(e)	systémique à court terme	0,5 mg/kg	
Remarques:	Toxicité à dose	répétée	•	•	
,	population générale	Oral(e)	systémique à court terme	0,9 mg/kg	
Remarques:	Cancérogénicit	 á	1 .00		

<b>Solenis</b>	Page: 8
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

# 8.2 Contrôles de l'exposition

# Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) la ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition (si applicable) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

# Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Portez des lunettes de protection contre les produits

chimiques et un masque de protection lorsque les yeux ou le visagesont potentiellement exposés au liquide, à la vapeur

ou au brouillard.

Conservez un bassin oculaire dans votre lieu de travail

immédiat.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste

de travail spécifique.

Protection de la peau et du

corps

Porter selon besoins:

Vêtements étanches

Chaussures de sécurité

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de

travail.

Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre

fournisseur d'équipements de sécurité).

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec

un filtre homologué.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : incolore

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de : -5 °C

<b>Solenis</b>	Page: 9
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

congélation

: 100 °C Point/intervalle d'ébullition

Inflammabilité : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

Point d'éclair : Non applicable

Température de décomposition

: Donnée non disponible

: 10,5 - 11,0 pН

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

<b>Solenis</b>	Page: 10
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1,025 - 1,035 gcm3 (20 C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

# 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

## 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur excessive

## 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : aluminium

Cuivre

Alliage de cuivre

Nickel Oxydants

métaux réactifs tels que l'aluminium et le magnésium

acier

acides minéraux forts

Zinc

# 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition : Ammoniaque

dangereux Oxydes d'azote (NOx)

<b>Solenis</b> .	Page: 11
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

fumées toxiques Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2)

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

# éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 1.780 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 1 - 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

# nitrilotriacétate de trisodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1.740 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les

tests de toxicité cutanée aiguë.

# Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

# **Composants:**

# éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Espèce : Lapin

Résultat : Non irritant pour la peau

#### nitrilotriacétate de trisodium:

<b>Solenis</b>	Page: 12
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

Résultat : Non irritant pour la peau

## Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

**Produit:** 

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

## **Composants:**

# éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Résultat : Corrosif pour les yeux

nitrilotriacétate de trisodium:

Résultat : Irritation des yeux

# Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

# Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

# **Composants:**

# éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Type de Test : Test de Maximalisation

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Remarques : L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

# nitrilotriacétate de trisodium:

Type de Test : Test de Maximalisation

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

# **Composants:**

## éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique Résultat: négatif

<b>Solenis</b>	Page: 13
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

#### nitrilotriacétate de trisodium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Fibroblastes de hamster chinois Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris (mâle) Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

## Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

## nitrilotriacétate de trisodium:

Cancérogénicité - Evaluation : Preuves limitées d'effets cancérigènes lors d'études

effectuées sur les animaux

#### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

# **Composants:**

## éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Voies d'exposition : Inhalation

Organes cibles : Voies respiratoires

Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie

2.

<b>Solenis</b> .	Page: 14
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

# Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

## Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** 

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

# Information supplémentaire

**Produit:** 

Remarques : Donnée non disponible

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## 12.1 Toxicité

#### **Composants:**

#### éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 792 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 140 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100

mq/l

Point final: Inhibition de la croissance

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

NOEC: >= 25,7 mg/lDurée d'exposition: 35 jr

Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)

Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

<b>Solenis</b> .	Page: 15
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

: NOEC: 25 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie ) Type de Test: Essai en semi-statique

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

nitrilotriacétate de trisodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 103 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en dynamique

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 270 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 560 - 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Méthode: Essai en statique Remarques: mortalité

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

: CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100

mg/I

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: > 54 mg/l

Durée d'exposition: 224 jr

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Type de Test: Essai en dynamique

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### **Composants:**

## éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: < 10 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 301E

Biodégradation: 90 - 100 % Durée d'exposition: 72 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 301E

nitrilotriacétate de trisodium:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 100 %

<b>Solenis</b>	Page: 16
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

Durée d'exposition: 14 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 301E

# 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Le potentiel de bioaccumulation ne peut pas être

déterminé.

# **Composants:**

# éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: < 3

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### **Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus...

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

## **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

# 12.7 Autres effets néfastes

#### **Produit:**

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

<b>Solenis</b> .	Page: 17
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR: Marchandise non dangereuse

**ADN:** Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

Code IMDG: Marchandise non dangereuse

IATA-DGR: Marchandise non dangereuse

# 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADR:** Marchandise non dangereuse **ADN:** Marchandise non dangereuse **RID:** Marchandise non dangereuse

**Code IMDG:** Marchandise non dangereuse **IATA-DGR:** Marchandise non dangereuse

# 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR: Marchandise non dangereuse ADN: Marchandise non dangereuse RID: Marchandise non dangereuse

**Code IMDG:** Marchandise non dangereuse **IATA-DGR:** Marchandise non dangereuse

# 14.4 Groupe d'emballage

**ADR:** Marchandise non dangereuse **ADN:** Marchandise non dangereuse **RID:** Marchandise non dangereuse

<b>Solenis</b> .	Page: 18
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

**Code IMDG:** Marchandise non dangereuse IATA-DGR: Marchandise non dangereuse

## 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR: Non applicable **ADN:** Non applicable RID: Non applicable

Code IMDG: Non applicable IATA-DGR: Non applicable

# 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

# 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation

(Article 59).

: Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

Non applicable

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances

qui appauvrissent la couche d'ozone

Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

organiques persistants (refonte)

Non applicable

Règlement (UE) Nº 649/2012 du Parlement européen et : du Conseil concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux

Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement Non applicable

<b>Solenis</b> .	Page: 19
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

: Non applicable

# Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste

canadienne LIS

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

# 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

# Information supplémentaire

Date de révision: 08.01.2025

# Classification du mélange: Procédure de classification:

Eye Dam. 1 H318 Méthode de calcul

# Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H318 : Provoque de graves lésions des yeux. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 : Nocif par inhalation.

H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par

inhalation.

# Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

<b>Solenis</b>	Page: 20
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

Carc. : Cancérogénicité

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Eye Irrit. : Irritation oculaire

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx -Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS -Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO -Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement. l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques: RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS -Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

Principales références bibliographiques et sources de données

Données internes SOLENIS

Données internes d'SOLENIS, y compris les rapports d'essais propres et parrainés

La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

<b>Solenis</b> .	Page: 21
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH SPA ANTI-CALCAIRE	Version: 1.2
898239	

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche signalitique a été préparée par le département de santé et sécurité environnementale d'Solenis.

FR/FR